



ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE D'EMBRUN
05200 EMBRUN
Tel. : 04.92.43.37.19
Courriel : ecole.musique.danse@ville-embrun.fr

Inscriptions à l'école de Musique et de Danse

Inscriptions 2026/2027

Avoir rendu sa fiche de pré-inscription ne constitue pas une inscription
Chaque élève devra confirmer ou s'inscrire sur les listes d'attente dans les trois premiers jours, soit en passant soit en téléphonant de 16h00 à 19h00.

Les inscriptions à l'Ecole Municipale de Musique et de Danse seront prises

Du lundi 07 septembre au jeudi 10 septembre 2026 de 16h00 à 19h00, et le vendredi 11 septembre de 16h00 à 17h00 au rez-de-chaussée de la salle des fêtes. Pour les anciens élèves, des fiches d'inscription pré-remplies seront placées dans l'entrée. Veuillez les prendre et vérifier les informations avec les professeurs.

Les listes d'attente de chaque classe sont ouvertes dès le premier jour pour les nouveaux élèves.

Pièces à fournir:

- * 2 enveloppes timbrées libellées à l'adresse du foyer.
- * 1 RIB pour les familles qui souhaitent régler en 3 fois
- * 1 certificat médical autorisant la pratique de la danse. **N'attendez pas la rentrée pour le demander.**

Tout dossier incomplet sera refusé

Afin d'éviter une attente trop longue, le secrétariat sera ouvert dès le 2^{ème} jour à partir de 15h exclusivement pour finaliser l'inscription des familles ayant un dossier complet (fiche d'inscription remplie par le professeur et signée par les parents + le certificat médical pour la danse + les enveloppes).

Pour les classes d'instruments, **aucun horaire ne sera donné** avant la réunion d'organisation de l'emploi du temps qui aura lieu le **Vendredi 11 Septembre à 17h30**. Tous les élèves inscrits **devront être présents ou représentés**. Un contrôle pour les nouveaux élèves arrivant de l'extérieur aura lieu à 16h30.

Une réunion d'informations aura lieu le jeudi 10 septembre 2026 à 18h00.

Rentrée des cours pour tous le lundi 14 septembre 2026.

ATELIERS : Danses Traditionnelles, Musiques Traditionnelles, Musiques Actuelles, MAO, Guitare électrique et Guitare Basse, Ensemble Jazz, Ensemble enfants, Chorale enfants, Éveils danse et musique..

Passage de l'accordeur dans la première quinzaine d'octobre, veuillez-vous inscrire auprès des professeurs de piano.

Musique municipale : Vous pouvez vous renseigner auprès de Sylvie BAUX, professeur de Clarinette.

Merci de votre collaboration.